



**RAPPORT FINANCIER  
CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE**

**POUR LA PÉRIODE CLOSE  
LE 31 AOÛT 2017**



**RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE  
AUX 31 AOÛT 2017 ET 2016**

---

<b>COMMENTAIRES DE LA DIRECTION</b>	2
<b>ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (non audités)</b>	
États consolidés de la situation financière	3
États consolidés intermédiaires des variations des capitaux propres	4
États consolidés intermédiaires du résultat net et global	5
Tableaux consolidés intermédiaires des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires	7 - 29



**Aux actionnaires de  
ZOOMMED INC.**

## **COMMENTAIRES DE LA DIRECTION**

Les états financiers consolidés intermédiaires de ZoomMed inc. pour les périodes de trois mois closes les 31 août 2017 et 2016 ainsi que toute l'information contenue dans ce rapport intermédiaire sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration.

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été dressés par la direction selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et sont appropriés aux activités de l'entreprise.

La société se conforme à sa convention d'inscription avec la Bourse de croissance TSX. La direction maintient un système de contrôles internes comptables et administratifs rigoureux afin d'établir un degré raisonnable de certitude que l'information financière est pertinente, fiable et exacte et que l'actif est correctement comptabilisé et protégé.

Le conseil d'administration nomme chaque année un comité d'audit composé majoritairement d'administrateurs qui ne sont ni dirigeants, ni employés de l'entreprise. Le comité d'audit rencontre périodiquement la direction et les auditeurs indépendants pour vérifier l'exécution de leurs tâches et discuter de l'audit, des politiques comptables et des sujets financiers qui y sont reliés. Il discute aussi avec eux des résultats de leurs audits. Le comité d'audit révisé également les états financiers consolidés intermédiaires, de même que le rapport des auditeurs indépendants et il en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Les états financiers consolidés intermédiaires, pour les périodes de trois mois closes les 31 août 2017 et 2016, n'ont pas fait l'objet d'un audit, ni d'une mission d'examen par un auditeur indépendant.

Le 21 décembre 2017

(Signé) Yves Marmet

**Yves Marmet,**  
Président et chef de la direction



ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE (non audités)  
AUX 31 AOÛT 2017 ET 31 MAI 2017

	31 août 2017 (non audité)	31 mai 2017 (audité)
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>Actif courant</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12 841	121 665
Débiteurs (Note 8)	46 522	57 762
Allocation d'aménagement à recevoir (Note 9)	7 360	7 360
Charges payées d'avance	2 681	4 166
	69 404	190 953
<b>Actif non courant</b>		
Allocation d'aménagement à recevoir (Note 9)	22 081	22 081
Immobilisations corporelles (Note 10)	142 794	155 365
Actifs incorporels (Note 11)	-	-
<b>Total de l'actif</b>	<b>234 279</b>	<b>368 399</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Passif courant</b>		
Créditeurs (Note 13)	1 177 810	1 079 511
Dû à des administrateurs (sans intérêt ni modalité de remboursement)	125 403	158 057
Prêt d'un administrateur (échéant en décembre 2017)	111 111	108 141
Prêt court terme (Note 14)	458 244	439 495
Portion court terme de la dette à long terme (Note 15)	45 333	68 000
Portion court terme de l'obligation en vertu d'un contrat de location-financement (Note 16)	5 143	5 051
	1 923 044	1 858 255
<b>Passif non courant</b>		
Provision pour contrats déficitaires (Note 5)	-	721
Dette à long terme (Note 15)	68 000	51 000
Obligation en vertu d'un contrat de location-financement (Note 16)	10 951	12 272
Avantages incitatifs à la location à long terme	66 525	71 166
<b>Total du passif</b>	<b>2 068 520</b>	<b>1 993 414</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
<b>Capital social</b> (Note 19)	25 509 437	25 509 437
<b>Surplus d'apport</b>	6 655 185	6 655 185
<b>Déficit</b>	(33 789 637)	(33 789 637)
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>(1 834 242)</b>	<b>(1 625 015)</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>234 279</b>	<b>368 399</b>

**AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

(Signé) Yves Marmet, Président du conseil et chef de la direction

(Signé) Marie-Hélène Pinard, Administrateur et chef des finances



ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (non audités)  
POUR LES PÉRIODES DE TROIS MOIS CLOSES LES 31 AOÛT 2017 ET 2016

---

	<b>Capital social</b>	<b>Surplus d'apport</b>	<b>Déficit</b>	<b>Total</b>
	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au 31 mai 2017</b>	25 509 437	6 655 185	(33 789 637)	(1 625 015)
Résultat net	-	-	(209 227)	(209 227)
<b>Solde au 31 août 2017</b>	25 509 437	6 655 185	(33 998 864)	(1 834 242)

---

	<b>Capital social</b>	<b>Surplus d'apport</b>	<b>Déficit</b>	<b>Total</b>
	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au 31 mai 2016</b>	25 509 437	6 655 185	(31 671 673)	492 949
Résultat net	-	-	(422 646)	(422 646)
<b>Solde au 31 août 2016</b>	25 509 437	6 655 185	(32 094 319)	70 303

---



**ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DU RÉSULTAT NET ET GLOBAL (non audités)  
POUR LES PÉRIODES DE TROIS MOIS CLOSÉS LES 31 AOÛT 2017 ET 2016**

	31 août 2017 (3 mois) (non audité) \$	31 août 2016 (3 mois) (non audité) \$
<b>ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>		
<b>PRODUITS</b>	10 000	-
<b>FRAIS D'EXPLOITATION</b> (Note 17)		
Frais de vente	5 541	80 655
Frais d'administration	136 603	215 906
Frais d'opération	4 647	50 346
Frais de développement	9 866	73 622
Frais financiers	55 093	3 722
	211 750	424 251
<b>PERTE AVANT IMPÔTS</b>	(201 750)	(424,251)
<b>IMPÔTS</b>	-	-
<b>Perte nette liée aux activités poursuivies</b>	(201 750)	(424 251)
<b>Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées</b> (Note 4)	(7 477)	1 605
<b>RÉSULTAT NET ET GLOBAL</b>	(209 227)	(422 646)
<b>Résultat net de base et dilué par action lié aux activités poursuivies</b>	(0,001)	(0,003)
<b>Résultat net et global de base et dilué par action</b>	(0,001)	(0,003)
<b>NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D' ACTIONS EN CIRCULATION</b>	135 591 268	135 591 268



**TABLEAUX CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES FLUX DE TRÉSORERIE (non audités)  
POUR LES PÉRIODES DE TROIS MOIS CLOSES LES 31 AOÛT 2017 ET 2016**

	31 août 2017 (3 mois) (non audité) \$	31 août 2016 (3 mois) (non audité) \$
<b>ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>		
Résultat net et global consolidé	(209 227)	(422 646)
Résultat net des activités abandonnées	(7 477)	1 605
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	(201 750)	(424 251)
Amortissement des immobilisations corporelles	12 571	12 759
Amortissement des frais financiers	21 719	
Avantage incitatif au bail	(4 641)	(4 641)
<b>Résultat net des activités abandonnées</b>	(7 477)	1 605
Provision pour contrats déficitaires	(721)	(3 887)
	(180 299)	(418 415)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (Note 25)	78 371	190 955
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(101 928)	(227 460)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
<b>Activités poursuivies</b>		
Remboursement d'obligation découlant des contrats de location-financement	(1 229)	(1 144)
Remboursement de dette long terme	(5 667)	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(6 896)	(1 144)
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
<b>Activités poursuivies</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-	-
<b>VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	(108 824)	(228 604)
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	121 665	323 396
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	12 841	94 792

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles comprennent des intérêts versés de 16 881 \$ pour la période de trois mois close le 31 août 2017 et 2 612 \$ pour la période de trois mois close le 31 août 2016.

## **1. INFORMATIONS GÉNÉRALES**

ZoomMed inc. (« ZoomMed ») a été constituée le 24 février 2005 en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions.

ZoomMed inc. et ses filiales (la « société ») se consacrent au développement et la commercialisation d'une gamme étendue d'applications informatiques destinées aux professionnels de la santé.

La société a développé le « Prescripteur ZRx », une application technologique Web innovatrice permettant aux médecins de générer rapidement des prescriptions. Il a été conçu en collaboration avec notre comité de médecins. Leurs recommandations ont résulté en un prescripteur électronique rapide et intuitif, facilitant la prise de décisions et permettant un choix approprié de médicaments, évitant ainsi des erreurs potentielles. De plus, le Prescripteur ZRx a été doté de caractéristiques essentielles, soit des fonctionnalités prédictives et préventives qui dépassent de loin ce que le marché a eu à offrir jusqu'à maintenant. Ainsi, l'application prédictive du Prescripteur ZRx se comporte comme les logiciels les plus récents tels que le moteur de recherche de Google ou la saisie automatique du clavier iOS d'Apple. Contrairement aux prescripteurs électroniques statiques, la solution infonuagique du Prescripteur ZRx analyse de façon dynamique le profil de prescription de chaque médecin et affiche le médicament tel que prescrit usuellement par l'utilisateur. De plus, les caractéristiques préventives du Prescripteur ZRx, telles que les interactions médicamenteuses et les allergies potentielles, s'affichent automatiquement au médecin l'information sans que ce dernier ait à le demander ou à activer un module d'analyse externe. Le plus important pour un médecin très actif, est de lui permettre de rédiger des ordonnances lisibles et sécuritaires ainsi que de traiter leurs renouvellements en quelques secondes, lui permettant de le faire plus rapidement qu'avec un crayon.

Pour le marché américain, le Prescripteur ZRx est actuellement certifié SureScripts® et a été validé et certifié en vertu du programme de certification ONC HIT (Office of the National Coordinator for Health Information Technology). Il est actuellement en processus de certification pour les ordonnances électroniques des substances contrôlées (EPCS).

Le 19 novembre 2015, la société a vendu à Familiprix inc., la totalité de ses droits de propriété intellectuelle du logiciel de gestion de laboratoire en pharmacie « PraxisLab » (Note 4).

Puisque la société a effectué jusqu'à ce jour beaucoup de travail pour le marché Américain, son plan d'affaires à court terme prévoit de poursuivre le développement de ce marché et par la suite débiter la commercialisation au Royaume-Uni.

Les actions ordinaires de ZoomMed inc. se transigent sur le marché de la Bourse de croissance TSX à Toronto, sous le symbole ZMD.

L'adresse du siège social de la société est 8005 boulevard du Quartier, bureau 303, Brossard, Québec, Canada, J4Y 0N5.

## **2. BASE D'ÉTABLISSEMENT ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS**

La société établit ses états financiers consolidés intermédiaires conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été approuvés par le conseil d'administration de la société le 21 décembre 2017.

La préparation des états financiers consolidés est établie selon le principe de la continuité de l'exploitation de la société dans un avenir prévisible, c'est-à-dire que celle-ci sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses obligations et engagements dans le cours normal de ses activités. Par contre, certains faits et circonstances suscitent un doute sur le bien-fondé de cette hypothèse. La société a enregistré des pertes importantes au cours des dernières années, elle a accumulé un déficit important et ses liquidités actuelles pourraient être insuffisantes pour faire face à ses obligations. Les insuffisances de liquidités ont été comblées au cours de l'exercice par un prêt d'une société privée, un prêt d'un administrateur et par le retard du paiement des salaires. Après la fin de l'exercice, la société a obtenu un prêt d'un investisseur privé (Note 26) permettant de répondre à certaines de ses obligations.



## **2. BASE D'ÉTABLISSEMENT ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)**

La continuité des activités de la société dépend de la capacité à commercialiser sa technologie, à l'extérieur du Canada, avec un partenaire financier et des ententes de services avec des partenaires au Canada. Il n'est pas possible de prédire à ce stade si ces éléments vont se matérialiser.

Les états financiers consolidés ne reflètent pas les ajustements qui devraient être apportés à la valeur comptable des actifs et des passifs au cas où la société serait incapable de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses obligations dans le cours normal de ses activités

## **3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES**

### **Base d'évaluation**

Les états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf pour d'autres bases d'évaluation, comme il est indiqué dans les notes concernées.

### **Consolidation**

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de ZoomMed inc. et de ses filiales ZoomMed Médical inc., Praxis Santé inc. et ZoomMed USA inc. Tous les soldes et transactions intersociétés sont éliminés lors de la consolidation.

### **Constatation des revenus**

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques iront à la société et que le montant peut être établi de façon fiable. Les produits des activités ordinaires comprennent la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre de services rendus dans le cours normal des activités de la société.

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés sur une base d'exercice selon la méthode du taux effectif.

### **Instruments financiers**

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après.

Leur classement dépend de l'objectif visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leur caractéristique et de leur désignation par la société. La comptabilisation à la date de règlement est utilisée.

Tous les actifs financiers, sauf ceux désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, sont soumis à un test de dépréciation annuel et dévalués lorsqu'il y a une indication de perte de valeur. La perte de valeur correspond à l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur et elle est inscrite dans l'état consolidé du résultat net et global.

Le classement et l'évaluation des instruments financiers de la société sont effectués de la façon suivante :

**Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net** – Tous les instruments inclus dans cette catégorie répondent à la définition d'actifs financiers détenus à des fins de transaction. Les instruments financiers détenus à des fins de transaction sont des instruments qui sont détenus dans le but de les revendre à court terme. Les instruments classés dans cette catégorie comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Ils sont évalués initialement et subséquentement à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat net et global dans les produits financiers ou les charges financières, et ce, dans la période au cours de laquelle ils surviennent. Les coûts de transaction directement imputables sont comptabilisés en résultat.

**3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)**

**Prêts et créances** – Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés assortis de paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. La société inclut dans cette catégorie les comptes clients, la contrepartie conditionnelle à recevoir et l'allocation d'aménagement à recevoir. Les instruments financiers inclus dans cette catégorie sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables. Par la suite, les prêts et créances sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

**Autres passifs** – Les instruments financiers inclus dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à la juste valeur et les coûts liés à la transaction sont déduits de cette juste valeur. Par la suite, les autres passifs sont évalués au coût amorti. La société inclut dans cette catégorie les comptes fournisseurs, le prêt d'un administrateur, le prêt court terme et la dette à long terme.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des espèces en caisse, des soldes bancaires, des placements à court terme liquides dont l'échéance est de moins de trois mois et du découvert bancaire, s'il y a lieu, qui sont classés dans la catégorie à la juste valeur par le biais du résultat net.

**Activités abandonnées**

Une activité abandonnée représente une activité ou une zone géographique significative pour la société faisant soit l'objet d'une cession soit d'un classement en actif détenu en vue d'une vente. Les éléments de l'état de la situation financière relatifs à ces activités abandonnées sont présentés sur des lignes spécifiques des comptes consolidés annuels. Les éléments du résultat net relatifs à ces activités abandonnées sont isolés dans les états financiers consolidés pour tous les exercices présentés s'ils présentent un caractère significatif pour la société.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées initialement au coût, incluant les frais d'acquisition, tous les frais attribuables directement à la préparation de l'actif avant de pouvoir être utilisé, moins les crédits d'impôt à l'investissement pour la recherche et le développement y afférents. Suite à la mesure initiale, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé et la dépréciation.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée des actifs, tel qu'il est décrit ci-après :

	<b>Méthode</b>	<b>Période</b>
Mobilier	Linéaire	5 ans
Équipements informatiques	Linéaire	3 ans
Système téléphonique	Linéaire	5 ans
Améliorations locatives	Linéaire	5 ans

La société ventile le montant initialement comptabilisé pour une immobilisation corporelle en des parties significatives et amortit séparément chacune de ces parties. Les valeurs résiduelles, le mode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revus chaque année et ajustés au besoin.

Les profits ou les pertes découlant de la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit de cession à la valeur comptable de l'actif et sont présentés dans les autres profits et pertes dans l'état consolidé du résultat net et global.

**Actifs incorporels**

Les actifs incorporels de la société comprennent les propriétés intellectuelles, les licences et droits d'utilisation, les frais de développement et les logiciels à durée d'utilité déterminée. Ces actifs sont immobilisés et amortis dans l'état consolidé du résultat net et global selon le mode d'amortissement linéaire sur leur durée d'utilité attendue de la façon suivante :

**3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)**

	<b>Période</b>
Logiciels	2 ans
Propriétés intellectuelles	10 ans
Licences et droits d'utilisation	3 ans
Frais de développement	3 ans

**Frais de recherche et de développement**

Les dépenses liées aux activités de développement qui ne satisfont pas aux conditions reconnues justifiant le report ainsi que les dépenses liées aux activités de recherche sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées. Les frais de développement qui satisfont aux conditions reconnues justifiant le report sont inscrits à l'actif et amortis par voie d'imputation au résultat sur la période de réalisation des avantages estimés.

Une licence pour la distribution pour le marché américain de Rx Vigilance est comptabilisée au coût et n'a jamais été amorti. Au 31 mai 2017, la société a procédé à un test de dépréciation et une dépréciation pour la valeur totale de la licence a été enregistrée (note 12).

**Crédits d'impôt pour la recherche et le développement**

La société a droit à des crédits d'impôt pour la recherche et le développement scientifique. Les crédits d'impôt sont comptabilisés selon la méthode de la réduction du coût. Selon cette méthode, les crédits d'impôt sont comptabilisés en réduction des charges ou des dépenses en immobilisations correspondantes dans la période au cours de laquelle ces dépenses sont engagées, pourvu qu'il existe une assurance raisonnable que les crédits d'impôt seront obtenus.

**Dépréciation des actifs non financiers**

Les actifs non courants ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis et sont soumis à un test de recouvrabilité chaque année. Les actifs non courants ayant une durée d'utilité déterminée sont soumis à un test de dépréciation lors d'événements ou de circonstances indiquant que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La direction doit estimer, à la date de clôture, s'il existe un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est comparée à sa valeur comptable et une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Aux fins de la comptabilisation d'une perte de valeur, les actifs sont regroupés selon le plus petit groupe identifiable d'actifs générant des entrées de trésorerie distinctes ou unités génératrices de trésoreries (UGT).

Lors du calcul de la valeur d'utilité d'un actif ou d'un UGT, les flux de trésorerie futurs estimatifs sont actualisés à la valeur actuelle en utilisant un taux d'actualisation avant impôts qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif.

Les actifs non courants à durée d'utilité déterminée qui ont subi une perte de valeur sont analysés aux fins d'une éventuelle reprise s'il y a eu un changement, depuis le dernier test de dépréciation, dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif ayant subi la perte de valeur. Toutefois, la valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur précédente, ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite des amortissements, si aucune perte de valeur initiale n'avait été comptabilisée pour cet actif.

**Contrats de location**

Les contrats de location en vertu desquels le bailleur conserve une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés en tant que contrats de location simple. Les paiements au titre d'un contrat de location simple (moins les avantages reçus du bailleur) sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net et global sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat.

**3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)**

Les contrats de location en vertu desquels la société conserve la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés comme des contrats de location-financement. Les contrats de location-financement sont inscrits à l'actif au début du contrat à un montant égal à la juste valeur de l'actif loué ou à la valeur actualisée des paiements minimaux futurs au titre de la location, selon le moindre des deux. L'actif acquis aux termes de contrats de location-financement est amorti sur la plus courte durée d'utilité et de la durée du contrat de location.

**Avantages incitatifs à la location**

Les avantages incitatifs à la location sont comptabilisés au coût et amorti selon la méthode linéaire sur la durée du bail (69 mois) venant à échéance le 31 mars 2021. L'amortissement est comptabilisé comme une réduction de la charge de loyer.

**Provisions****Nature des passifs provisionnés**

Conformément à la norme IAS 37 (provisions, passifs éventuels et actifs éventuels), les provisions pour risques et charges sont comptabilisées pour faire face à des sorties de ressources probables, estimables et résultant d'obligations actuelles issues d'événements passés. Dans le cas où il existe une obligation potentielle résultant d'événements passés, mais dont l'occurrence n'est pas probable ou dont l'estimation n'est pas fiable, ces passifs éventuels sont indiqués dans les engagements hors bilan et litiges. Les provisions sont évaluées selon la meilleure estimation de la direction de la société quant au résultat net en fonction des faits connus à la date d'arrêté des comptes. Les provisions comprennent notamment les provisions pour litiges (fiscaux, juridiques, sociaux), pour retours, pour environnement ainsi que les contrats déficitaires. Les litiges font l'objet d'un suivi régulier, au cas par cas, par la direction juridique de la société et avec l'aide de conseils externes pour les litiges les plus significatifs ou complexes. Une provision est comptabilisée dès qu'il devient probable qu'une obligation actuelle résultant d'un événement passé nécessitera un règlement dont le montant peut être évalué de manière fiable. L'évaluation de la provision correspond à la meilleure estimation de la sortie de ressources permettant l'extinction de cette obligation.

**Capitaux propres**

Les actions ordinaires sont classées à titre de capital social présenté dans les capitaux propres à la valeur à laquelle elles ont été émises. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires et d'options d'achat d'actions sont comptabilisés en réduction des capitaux propres (à titre d'augmentation du déficit), déduction faite de toute incidence fiscale. Les transactions avec actionnaires sont présentées séparément dans les capitaux propres.

**Impôts sur les bénéfices**

La société comptabilise les impôts sur les bénéfices selon la méthode axée sur l'état de la situation financière. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts différés sont calculés selon les taux d'imposition dont on attend l'application au cours de l'exercice où l'actif s'est matérialisé ou le passif est réglé en se fondant sur les taux d'imposition (et les réglementations fiscales) qui sont adoptés ou quasi adoptés à la date de présentation. Une provision pour moins-value est comptabilisée dans la mesure où il est plus probable qu'improbable que les actifs d'impôts différés ne se matérialiseront pas.

**Avantages du personnel**

Les salaires, les cotisations aux régimes de retraite gouvernementale, les congés payés et les congés de maladie, les primes et les avantages non monétaires sont des avantages à court terme et ils sont comptabilisés au cours de la période pendant laquelle les salariés de la société ont rendu les services associés.

**3. SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES (SUITE)****Rémunération à base d'actions**

La société offre un régime de rémunération à base d'actions. La société applique la méthode de comptabilisation à la juste valeur pour les options d'achat d'actions octroyées à ses dirigeants, administrateurs, employés et consultants. La juste valeur, des options d'achat d'actions, est déterminée selon le modèle d'établissement du prix des options de Black & Scholes, et les charges de rémunération à base d'actions sont constatées à l'état consolidé du résultat net et global à la date d'attribution et sont portées au crédit du surplus d'apport. Toute contrepartie reçue par la société lors de l'exercice des options d'achat d'actions est portée au crédit du capital social et la composante du surplus d'apport de la rémunération à base d'actions est transférée au capital social lors de l'émission des actions.

**Conversion des comptes exprimés en devises**

**Monnaie de présentation et conversion des opérations en monnaies étrangères** – Le dollar canadien est la monnaie de présentation de la société ainsi que la monnaie fonctionnelle de la société. Les transactions en monnaie étrangère sont converties à la monnaie fonctionnelle respective des entités de la société aux taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères à la date de clôture sont reconvertis en monnaie fonctionnelle aux taux de change en vigueur à cette date. Toutes les différences sont comptabilisées en résultat net, à l'exception des éléments monétaires faisant partie de l'investissement net dans un établissement à l'étranger.

**Établissements à l'étranger** – Les actifs et les passifs des établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et les charges des établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des transactions. La composante des capitaux propres est convertie au taux d'origine en vigueur à la date de clôture. Les différences de conversion sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global jusqu'à la sortie de l'investissement net, où ils seront reclassés en résultat net.

**Résultat net de base et dilué par action**

Le résultat net de base et dilué par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. La société utilise la méthode du rachat d'actions pour déterminer l'effet dilutif des options et des bons de souscription en vue de calculer le résultat dilué par action. Selon cette méthode, le résultat net dilué par action doit être calculé selon la méthode du rachat d'actions, en présumant que tous les équivalents aux actions ordinaires ont été exercés au début de la période de déclaration ou de la période d'émission, selon le cas, et que les fonds en découlant ont été utilisés pour acheter des actions ordinaires de la société à la valeur moyenne à la cote des actions ordinaires au cours de la période.

Lorsque les fonds sont recueillis à la date d'émission des instruments dilutifs, le résultat net est retraité du montant net d'impôts des frais financiers relatifs à ces instruments.

Le résultat net dilué par action des activités poursuivies est identique au résultat net de base par action en raison de l'effet anti-dilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription lorsque la société subit des pertes et/ou que les options d'achat d'actions et les bons de souscription sont émis à un cours supérieur au cours moyen du marché.

**4. ACTIVITÉS ABANDONNÉES****Ligne d'activités**

Le 19 novembre 2015, la société a vendu à Familiprix inc., la totalité de ses droits de propriété intellectuelle du logiciel de gestion de laboratoire en pharmacies PraxisLab.

Le résultat net lié aux activités abandonnées est présenté dans l'état consolidé du résultat net et global selon le tableau ci-dessous.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES  
POUR LES PÉRIODES DE TROIS MOIS CLOSES LES 31 AOÛT 2017 ET 2016**

**4. ACTIVITÉS ABANDONNÉES (SUITE)**

Le classement a consisté à répartir les revenus et dépenses reliés aux activités abandonnées.

	31 août 2017 (3 mois) (non audité)	31 août 2016 (3 mois) (non audité)
	\$	\$
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	-	-
<b>FRAIS D'EXPLOITATION</b>		
Frais d'administration	7 477	-
Revenus financiers	-	(1 605)
	7 477	(1 605)
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES</b>	(7 477)	1 605
<b>IMPÔTS</b>	-	-
<b>BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) LIÉ(E) AUX ACTIVITÉS ABANDONNÉES</b>	(7 477)	1 605

**5. PROVISION POUR CONTRATS DÉFICITAIRES**

La provision pour contrats déficitaires est liée à deux contrats provenant de la cessation d'exploitation des activités canadiennes à Toronto. Un premier contrat est lié à une perte de sous-location en vertu du bail de Markham et un second à la location d'une imprimante multifonction.

	Total
	\$
Solde au 31 mai 2016	16 225
Utilisation	(15 504)
<b>Solde au 31 mai 2017</b>	<b>721</b>
Utilisation	(721)
<b>Solde au 31 août 2017</b>	<b>-</b>

**6. NORMES COMPTABLES PUBLIÉES, MAIS QUI NE SONT PAS ENCORE EN VIGUEUR**

**Instruments financiers**

La version définitive de l'IFRS 9, publiée en juillet 2014 par l'IASB, remplace IAS 39 Instruments financiers : comptabilisation et évaluation et IFRIC 9 Réexamen de dérivés incorporés ainsi que les versions d'IFRS 9 publiées par l'IASB en novembre 2013, en octobre 2010 et en novembre 2009. Cette norme définitive reprend en grande partie les dispositions en matière de classement et d'évaluation de même que le nouveau modèle de comptabilité de couverture des versions antérieures, et elle introduit un modèle unique et prospectif de dépréciation fondé sur les pertes attendues. Les principaux éléments ajoutés à la version définitive de la nouvelle norme sont les suivants:

- Les actifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si leur détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est à la fois de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers, et que les flux de trésorerie contractuels correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts.



**6. NORMES COMPTABLES PUBLIÉES, MAIS QUI NE SONT PAS ENCORE EN VIGUEUR (SUITE)**

- Tous les profits et pertes sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés en résultat lorsque l'actif financier est déprécié, reclassé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou décomptabilisé.
- Un modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues s'applique aux instruments financiers évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, aux créances locatives, aux actifs sur contrats ou aux engagements de prêts et contrats de garantie financière. L'entité comptabilise les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir si le risque de crédit que comporte l'instrument financier n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale, et elle comptabilise les pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale.
- L'IFRS 9 comprend aussi de nouvelles règles générales de comptabilité de couverture, ce qui aura pour effet d'aligner davantage la comptabilité de couverture sur la gestion des risques. Ces nouvelles règles ne modifient pas en profondeur les types de relations de couverture ni l'obligation d'évaluer et de comptabiliser l'inefficacité de la couverture; toutefois, elles offriront un plus grand nombre de stratégies de couverture utilisées aux fins de la gestion des risques satisfaisant aux conditions d'application de la comptabilité de couverture, et feront davantage appel au jugement dans le cadre de l'évaluation de l'efficacité d'une relation de couverture. Des dispositions transitoires particulières ont été établies aux fins de l'application des nouvelles règles générales de comptabilité de couverture.

La société devra classer les actifs financiers comme étant évalués ultérieurement soit au coût amorti soit à la juste valeur, en fonction du modèle économique que suit la société pour la gestion des actifs financiers et des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. L'évaluation de la plupart des passifs financiers au coût amorti est maintenue, mais lorsqu'une entité évalue un passif financier à la juste valeur, la partie des variations de la juste valeur liées au risque de crédit propre à l'entité doit être présentée dans les autres éléments du résultat global plutôt qu'au résultat net.

L'IFRS 9 a aussi donné lieu à des modifications à l'IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir afin d'ajouter des obligations d'information sur la stratégie de gestion des risques de l'entité et sur l'effet de la comptabilité de couverture sur ses états financiers. La date d'entrée en vigueur d'IFRS 9 vise les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2018 et la norme doit être appliquée rétrospectivement, sous réserve de certaines exemptions. Le retraitement des périodes antérieures n'est pas exigé, et il est permis uniquement si l'information est disponible sans avoir recours à des connaissances a posteriori. La société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette norme sur ses comptes consolidés.

**IAS 7 – Tableau des flux de trésorerie**

IAS 7, Tableau des flux de trésorerie, a été révisée afin d'intégrer les modifications publiées par IASB en janvier 2016. Les modifications visent à exiger que les entités fournissent des informations permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les variations des passifs issus des activités de financement. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2017. La société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette norme sur ses comptes.

**IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients**

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients, qui remplace l'IAS 11, Contrats de construction, l'IAS 18, Produits des activités ordinaires, l'IFRIC 13, Programmes de fidélisation de la clientèle, l'IFRIC 15, Contrats de construction de biens immobiliers, l'IFRIC 18, Transferts d'actifs provenant de clients, et la SIC-31, Produits des activités ordinaires – Opérations de troc impliquant des services de publicité.

La norme prévoit un modèle unique qui s'applique aux contrats avec des clients ainsi que deux approches de la comptabilisation des produits : à un moment donné ou au fil du temps. Le modèle proposé consiste en une analyse en cinq étapes des transactions, axée sur les contrats et visant à déterminer si les produits des activités ordinaires sont comptabilisés, quel montant est comptabilisé et à quel moment. De nouveaux seuils ont été mis en place relativement aux estimations et aux jugements, ce qui pourrait avoir une incidence sur le montant des produits comptabilisés et/ou sur le moment de leur comptabilisation.

**6. NORMES COMPTABLES PUBLIÉES, MAIS QUI NE SONT PAS ENCORE EN VIGUEUR (SUITE)**

La nouvelle norme s'applique aux contrats avec des clients. Elle ne s'applique pas aux contrats d'assurance, aux instruments financiers ou aux contrats de location, lesquels entrent dans le champ d'application d'autres IFRS. La nouvelle norme entrera en vigueur pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2018. La société juge que l'adoption de cette norme n'aura pas d'impact significatif sur ses comptes consolidés.

**IFRS 16 - Contrats de location**

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16 laquelle remplacera IAS 17 « Contrats de location ». IFRS 16 supprime le classement à titre de location simple et impose aux preneurs de constater tous les contrats de location à l'état de la situation financière en comptabilisant un droit d'utilisation et une obligation locative. Une exemption est permise pour les contrats de location à court terme et pour les contrats de location pour lesquels l'actif sous-jacent a une faible valeur. De plus, IFRS 16 : modifie la définition du contrat de location; établit les exigences de comptabilisation de l'actif et du passif, notamment sur les aspects complexes comme les composantes autres que de location, les paiements locatifs variables et les périodes optionnelles; modifie la comptabilisation des accords de cession bail; conserve en grande partie l'approche d'IAS 17 pour la comptabilisation des contrats de location par le bailleur et présente de nouvelles obligations d'information. IFRS 16 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019 et l'adoption anticipée est permise dans certaines circonstances. La société n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

**IFRIC 22 – Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée**

Cette nouvelle interprétation a été publiée par l'IASB en décembre 2016. Elle fournit des indications sur la question de la « date de la transaction » aux fins de la détermination du cours de change à appliquer pour les transactions qui entrent dans le champ d'application d'IAS 21, Effets des variations des cours des monnaies étrangères, et qui impliquent la réception ou le paiement d'une contrepartie anticipée en monnaie étrangère. Les principaux éléments de l'interprétation sont les suivants :

- L'entité applique le cours de change à la date à laquelle la contrepartie anticipée en monnaie étrangère est payée ou reçue pour convertir l'actif, la charge ou le produit connexe, lors de sa comptabilisation initiale.
- Lorsque la contrepartie payée ou reçue par anticipation consiste en plusieurs versements, l'entité détermine la date de la transaction pour chacun d'eux.

L'interprétation s'applique pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018. La société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette interprétation sur ses comptes.

**IFRIC 23 – Incertitude relative aux traitements fiscaux**

Cette nouvelle interprétation a été publiée par l'IASB en juin 2017. Elle fournit des indications à savoir à quel moment il est approprié de comptabiliser un actif d'impôt exigible lorsque la législation fiscale impose à une entité de verser immédiatement un paiement relativement à un montant en litige. L'interprétation s'applique pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019. La société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette interprétation sur ses comptes.

**7. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES**

L'établissement d'états financiers consolidés conformément aux IFRS exige fréquemment que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses ou des jugements subjectifs à propos d'événements futurs et d'autres questions ayant une incidence sur les montants portés aux états financiers, notamment l'actif, le passif, les produits, les charges et les informations connexes. Ces hypothèses, estimations et jugements sont fondés sur l'expérience, les attentes, les tendances actuelles et d'autres facteurs que la direction juge pertinents lors de la préparation des états financiers consolidés. La direction revoit régulièrement les conventions comptables, les hypothèses, les estimations et les jugements afin de s'assurer que les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière de la société et qu'ils sont établis conformément aux IFRS.

Les estimations comptables et jugements critiques sont ceux qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif et qui se rapportent souvent à des questions ou à des résultats par nature incertains et susceptibles d'être modifiés. Par conséquent, la direction souligne le fait que les événements futurs diffèrent souvent des prévisions et des attentes et que les estimations nécessitent régulièrement des ajustements.



**7. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES (SUITE)**

Selon la direction, voici les secteurs où les principales conventions comptables ont une incidence sur les estimations comptables et les jugements critiques utilisés dans l'établissement des états financiers consolidés de la société.

**Durée d'utilité estimée**

La direction estime la durée d'utilité des immobilisations corporelles et des actifs incorporels en fonction de la période pendant laquelle elle s'attend à pouvoir utiliser les actifs. Le montant et l'échéancier des dotations aux amortissements afférentes aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels pour une période donnée sont touchés par les durées d'utilité estimées. Les estimations sont révisées au moins une fois l'an et sont mises à jour si les attentes changent en raison de l'usure physique, de l'obsolescence technique et commerciale.

**Immobilisations corporelles et actifs incorporels**

Les valeurs attribuées aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels amortissables à durée d'utilité déterminée sont établies à partir d'estimations et d'hypothèses importantes.

Afin de déterminer si les immobilisations corporelles ou les actifs incorporels identifiables ont subi une perte de valeur après leur acquisition ou si une immobilisation corporelle ou un actif incorporel ayant subi une perte de valeur peut reprendre sa valeur comptable, la direction procède à des évaluations fondées sur des estimations comprenant notamment les flux de trésorerie futurs ajustés au risque. Les projections de flux de trésorerie sont établies d'après les prévisions de l'entité, la conjoncture et les perspectives commerciales et sont donc par nature fondées sur un jugement.

Les hypothèses utilisées dans l'évaluation des pertes de valeur pourraient être modifiées par des événements futurs, ce qui pourrait affecter significativement les résultats d'opération futurs de la société en raison d'une augmentation des pertes de valeur, ou de leur reprise, ou d'ajustements aux charges d'amortissement.

**Juste valeur des options d'achat d'actions**

La direction doit faire preuve de jugement pour établir la juste valeur des options d'achat d'actions, notamment en ce qui concerne le choix d'un modèle d'évaluation, l'estimation de la volatilité du cours de l'action et la durée prévue des instruments sous-jacents. Tout changement visant les estimations ou les données utilisées pour déterminer la juste valeur pourrait avoir une incidence significative sur les résultats d'opération ou les autres composantes des capitaux propres de la société dans le futur.

**Aide gouvernementale**

La société a le droit de recevoir une aide publique sous la forme de crédits d'impôt et de subventions pour la recherche et le développement. Le montant de cette aide publique est porté en réduction des dépenses correspondantes et du coût de l'actif acquis. Des crédits d'impôt sont accordés pour les dépenses de recherche et de développement admissibles, lesquelles comprennent les frais directs et indirects, ainsi qu'un montant raisonnable de frais généraux. Les subventions sont attribuées sous réserve du respect des termes et conditions des ententes connexes. L'aide gouvernementale est comptabilisée lorsqu'il existe une assurance raisonnable que la société a rempli les exigences du programme de subvention approuvé ou, pour ce qui est des crédits d'impôt, lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'ils seront réalisés.

**Définitions des unités génératrices de trésorerie**

La détermination des unités génératrices de trésorerie exige du jugement pour déterminer le niveau le plus bas pour lequel il y a des entrées de trésorerie largement indépendantes générées par le groupe d'actifs. Cette détermination pourrait avoir un impact sur les résultats des tests de dépréciation et, selon le cas, sur la charge de dépréciation comptabilisée dans l'état consolidé des résultats.

**7. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES (SUITE)****Contrepartie conditionnelle à recevoir**

La direction estime la contrepartie conditionnelle à recevoir en fonction de la probabilité du niveau de réalisation potentiel des conditions contractuelles à respecter. Au 31 mai 2017, la société a radié la majorité du solde de la contrepartie conditionnelle à recevoir liée au contrat avec Familiprix.

**Continuité d'exploitation**

L'évaluation de la capacité de la société à commercialiser sa technologie implique de porter des jugements. La situation actuelle indique l'existence d'une incertitude susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. D'autres informations au sujet de la continuité de l'exploitation sont présentées à la note 2.

**8. DÉBITEURS**

	31 août 2017	31 mai 2017
	\$	\$
Contrepartie conditionnelle à recevoir <sup>(1)</sup>	12 500	15 000
Taxes de vente	34 022	42 053
Autres à recevoir	-	709
<b>Total</b>	<b>46 522</b>	<b>57 762</b>

<sup>(1)</sup> Au 31 août 2017 un solde de 12 500 \$ (15 000 \$ avant taxes au 31 mai 2017) était à recevoir dans le cadre de la transaction avec Familiprix Inc.

**9. ALLOCATION D'AMÉNAGEMENT À RECEVOIR**

Selon le contrat de location des locaux, le bailleur a alloué une allocation d'aménagement pour un montant total de 25 \$ le pi<sup>2</sup> remboursable sur une période de 5 ans par tranche de 8 582 \$ par année. La première tranche a été remboursée le 31 décembre 2016. Si la société exerce son option de renouvellement du bail, le bailleur allouera une allocation du même montant pour la durée de renouvellement de 5 ans. Au 31 août 2017, la société n'a pas comptabilisé l'allocation sur l'option de renouvellement.

	Total
	\$
Montant du remboursement prévu	49 913
Facteur d'actualisation	(6 112)
Montant actualisé du remboursement prévu au 31 mai 2016	36 801
Encaissement	(8 582)
Désactualisation	1 222
Solde au 31 mai 2017	29 441
Encaissement	-
<b>Solde au 31 août 2017</b>	<b>29 441</b>
Portion court terme	7 360
Portion long terme	22 081
	<b>29 441</b>

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES  
POUR LES PÉRIODES DE TROIS MOIS CLOSES LES 31 AOÛT 2017 ET 2016**

**10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	Mobilier	Équipements informatiques	Système téléphonique Contrat de location- financement	Améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Coût</b>					
Solde au 1 <sup>er</sup> juin 2017	55 115	54 552	25 998	197 348	333 013
Acquisitions	-	-	-	-	-
<b>Solde au 31 août 2017</b>	<b>55 115</b>	<b>54 552</b>	<b>25 998</b>	<b>197 348</b>	<b>333 013</b>
<b>Amortissement cumulé</b>					
Solde au 1 <sup>er</sup> juin 2017	41 252	51 165	8 675	76 556	177 648
Amortissement	923	481	1 300	9 867	12 571
<b>Solde au 31 août 2017</b>	<b>42 175</b>	<b>51 646</b>	<b>9 975</b>	<b>86 423</b>	<b>190 219</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 août 2017</b>	<b>12 940</b>	<b>2 906</b>	<b>16 023</b>	<b>110 925</b>	<b>142 794</b>
	Mobilier	Équipements informatiques	Système téléphonique Contrat de location- financement *	Améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Coût</b>					
Solde au 1 <sup>er</sup> juin 2016	55 115	54 122	25 998	197 348	332 583
Acquisitions	-	430	-	-	430
<b>Solde au 31 mai 2017</b>	<b>55 115</b>	<b>54 552</b>	<b>25 998</b>	<b>197 348</b>	<b>333 013</b>
<b>Amortissement et dépréciation cumulés</b>					
Solde au 1 <sup>er</sup> juin 2016	37 561	48 406	1 300	9 705	96 972
Amortissement	3 691	2 759	5 200	39 470	51 120
Dépréciation (Note 12)	-	-	2 175	27 381	29 556
<b>Solde au 31 mai 2017</b>	<b>41 252</b>	<b>51 165</b>	<b>8 675</b>	<b>76 556</b>	<b>177 648</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 mai 2017</b>	<b>13 863</b>	<b>3 387</b>	<b>17 323</b>	<b>120 792</b>	<b>155 365</b>

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES  
POUR LES PÉRIODES DE TROIS MOIS CLOSES LES 31 AOÛT 2017 ET 2016**

**11. ACTIFS INCORPORELS**

	Logiciels	Licences et droits d'utilisation	Propriétés intellectuelles	Frais de développement	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Coût</b>					
Solde au 1 <sup>er</sup> juin 2017	4 322	100 000	2 253 934	2 261 549	4 619 805
Acquisitions	-	-	-	-	-
<b>Solde au 31 août 2017</b>	<b>4 322</b>	<b>100 000</b>	<b>2 253 934</b>	<b>2 261 549</b>	<b>4 619 805</b>
<b>Amortissement et dépréciation cumulés</b>					
Solde au 1 <sup>er</sup> juin 2017	4 322	100 000	2 253 934	2 261 549	4 619 805
Amortissement	-	-	-	-	-
<b>Solde au 31 août 2017</b>	<b>4 322</b>	<b>100 000</b>	<b>2 253 934</b>	<b>2 261 549</b>	<b>4 619 805</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 août 2017</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
	Logiciels	Licences et droits d'utilisation	Propriétés intellectuelles	Frais de développement	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Coût</b>					
Solde au 1 <sup>er</sup> juin 2016	4 322	100 000	2 253 934	2 261 549	4 619 805
Acquisitions	-	-	-	-	-
<b>Solde au 31 mai 2017</b>	<b>4 322</b>	<b>100 000</b>	<b>2 253 934</b>	<b>2 261 549</b>	<b>4 619 808</b>
<b>Amortissement et dépréciation cumulés</b>					
Solde au 1 <sup>er</sup> juin 2016	4 322	-	2 253 934	2 261 549	4 519 805
Dépréciation (Note 12)	-	100 000	-	-	100 000
<b>Solde au 31 mai 2017</b>	<b>4 322</b>	<b>100 000</b>	<b>2 253 934</b>	<b>2 261 549</b>	<b>4 619 805</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 mai 2017</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

**12. DÉPRÉCIATION D'IMMOBILISATION CORPORELLES ET D'ACTIFS INCORPORELS**

**Méthode d'évaluation**

La société utilise la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs pour déterminer la valeur d'utilité de chaque actif. Les tests de dépréciation sont effectués au même moment chaque année soit à la fin d'un exercice financier. Depuis le dernier test de dépréciation, la société n'a pas apporté de changement à la méthode d'évaluation utilisée pour évaluer la dépréciation des immobilisations corporelles et des actifs incorporels.

**Au 31 mai 2017**

*Améliorations locatives et le système téléphonique*

**12. DÉPRÉCIATION D'IMMOBILISATION CORPORELLES ET D'ACTIFS INCORPORELS (SUITE)**

La société a estimé qu'en date du 31 mai 2017, le retard dans l'avancement du plan d'affaires pour le marché américain ne permettait pas de conclure que la société serait en mesure de recouvrer les valeurs comptables de ses immobilisations corporelles. Une dépréciation a donc été enregistrée afin de ramener la valeur comptable de son système téléphonique à la valeur recouvrable équivalente au solde de l'obligation en vertu de son contrat de location-acquisition et la valeur comptable de ses améliorations locatives à la valeur d'utilité.

L'impact sur la valeur de ces deux actifs est le suivant :

	Système téléphonique	Améliorations locatives
	\$	\$
<b>Coût</b>		
Solde au 1 <sup>er</sup> juin 2016	25 998	197 348
Acquisitions	-	-
<b>Solde au 31 mai 2017</b>	<b>25 998</b>	<b>197 348</b>
<b>Amortissement et dépréciation cumulés</b>		
Solde au 1 <sup>er</sup> juin 2016	1 300	9 705
Amortissement	5 200	39 470
Dépréciation	2 175	27 381
<b>Solde au 31 mai 2017</b>	<b>8 675</b>	<b>76 556</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 mai 2017</b>	<b>17 323</b>	<b>120 792</b>

*Licence Rx Vigilance*

Le retard dans l'avancement du plan d'affaires pour le marché américain et l'absence de ressources financières pour réaliser son plan au 31 mai 2017 ont mené la direction à conclure que la valeur comptable de la licence Rx Vigilance ne pourrait être recouvrée. Une dépréciation a donc été enregistrée.

L'impact sur la valeur de l'actif incorporel de la licence Rx Vigilance est le suivant :

	Licences et droits d'utilisation
	\$
<b>Coût</b>	
Solde au 1 <sup>er</sup> juin 2016	100 000
Acquisitions	-
<b>Solde au 31 mai 2017</b>	<b>100 000</b>
<b>Amortissement et dépréciation cumulés</b>	
Solde au 1 <sup>er</sup> juin 2016	-
Dépréciation	100 000
<b>Solde au 31 mai 2017</b>	<b>100 000</b>
<b>Valeur nette comptable au 31 mai 2017</b>	<b>-</b>

**13. CRÉDITEURS**

	31 août 2017	31 mai 2017
	\$	\$
Fournisseurs et charges à payer	432 837	358 496
Salaires et déductions à la source	744 974	721 015
<b>Total</b>	<b>1 177 810</b>	<b>1 079 511</b>

**14. PRÊT COURT TERME**

Le 13 mars 2017, la société a conclu un financement de 500 000 \$ avec la firme Persistence Capital II. Des frais de financement de 75 000 \$ ont été déboursés et amortis sur la durée du prêt. Le prêt porte intérêts à un taux annuel de 12 %. Les intérêts sont payables mensuellement.

Le prêt est garanti par une hypothèque conventionnelle sans dépossession d'un montant principal de 500 000 \$ et d'une hypothèque additionnelle de 220 000 \$ pour un total de 720 000 \$ grevant l'universalité de ses biens meubles de ZoomMed présents et à venir, corporels et incorporels, de quelque nature qu'ils soient et où qu'ils puissent être situés. Le prêt est remboursable le 31 mars 2018.

	Total
	\$
Montant du prêt	500 000
Frais de financement	(75 000)
Amortissement des frais de financement	33 244
<b>Valeur comptable au 31 août 2017</b>	<b>458 244</b>

**15. DETTE À LONG TERME**

Le 14 juillet 2015, la société a obtenu un prêt pour le financement des améliorations locatives et d'équipements bureautiques d'Investissement Québec pour un montant total de 170 000 \$.

Le prêt porte intérêt au taux préférentiel majoré de 2,5 % payable mensuellement. Le prêt est garanti par une hypothèque conventionnelle sans dépossession d'un montant principal de 204 000 \$ et d'une hypothèque additionnelle de 40 800 \$ pour un total de 244 800 \$ grevant l'universalité de ses biens meubles de ZoomMed présents et à venir, corporels et incorporels, de quelque nature qu'ils soient et où qu'ils puissent être situés.

Le déboursement du prêt a été fait le 25 février 2016 en un seul versement de 170 000 \$ et est remboursable en 30 versements mensuels égaux et consécutifs de 5 667 \$, capital seulement, échéant le 28 février 2019. Le 3 juillet la société a obtenu un moratoire de 6 mois sur les paiements de capital. Ce moratoire a débuté en août 2017 et reporte l'échéance au 31 août 2019.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES  
POUR LES PÉRIODES DE TROIS MOIS CLOSES LES 31 AOÛT 2017 ET 2016****15. DETTE À LONG TERME (SUITE)**

	Total
	\$
Solde au 31 mai 2016	170 000
Paiement au cours de l'exercice	(51 000)
Solde au 31 mai 2017	119 000
Paiement au cours de la période	(5 667)
Solde au 31 août 2017	113 333
Portion court terme	45 333
Portion long terme	68 000

Les versements à effectuer au cours des prochaines périodes de 12 mois sont les suivants :

	\$
2018	45 333
2019	68 000

**16. OBLIGATIONS DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-FINANCEMENT**

La société a conclu un contrat de location-financement visant l'installation et l'utilisation d'un système téléphonique IP. Le contrat expire le 15 septembre 2020 et la valeur résiduelle sera de 1 \$. Le contrat est remboursable par versements mensuels de capital et intérêts de 511 \$.

	Total
	\$
Solde au 31 mai 2016	22 024
Paiement au cours de l'exercice	(4 701)
Solde au 31 mai 2017	17 323
Paiement au cours de la période	(1 229)
Solde au 31 août 2017	16 094
Portion court terme de l'obligation en vertu d'un contrat de location-financement	5 143
Portion long terme de l'obligation en vertu d'un contrat de location-financement	10 951
	16 094

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES  
POUR LES PÉRIODES DE TROIS MOIS CLOSES LES 31 AOÛT 2017 ET 2016**

**16. OBLIGATIONS DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-FINANCEMENT(SUITE)**

Les paiements de location minimaux pour les prochaines périodes de 12 mois sont les suivants :

	Paiements de location minimaux	
	31 août 2017	31 mai 2017
	\$	\$
2018	6 134	6 134
2019	6 134	6 134
2020	5 623	6 134
2021	-	1 023
Intérêts compris dans les paiements minimaux	(1 797)	(2 102)
Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location	16 094	17 323

**17. INFORMATIONS SUR LES FRAIS D'EXPLOITATION**

	31 août 2017	31 août 2016
	(3 mois) (non audité)	(3 mois) (non audité)
	\$	\$
<b>a) Frais de vente :</b>		
Frais de vente	1 000	35 668
Salaires et charges sociales	1 398	41 797
Amortissement des immobilisations corporelles	3 143	3 190
	5 541	80 655
<b>b) Frais d'administration :</b>		
Frais d'administration	66 714	91 328
Salaires et charges sociales	66 746	121 388
Amortissement des immobilisations corporelles	3 143	3 190
	136 603	215 906
<b>c) Frais d'opération :</b>		
Salaires et charges sociales	1 504	47 156
Amortissement des immobilisations corporelles	3 143	3 190
	4 647	50 346
<b>d) Frais de développement :</b>		
Frais de développement	4 804	11 949
Salaires et charges sociales	1 919	58 484
Amortissement des immobilisations corporelles	3 143	3 189
	9 866	73 622



**17. INFORMATIONS SUR LES FRAIS D'EXPLOITATION (SUITE)**

	31 août 2017 (3 mois) (non audité)	31 août 2016 (3 mois) (non audité)
<b>e) Frais financiers :</b>		
Intérêts et frais bancaires	16 440	891
Intérêts sur dette à court et long terme	16 577	2 222
Intérêts sur obligation découlant d'un contrat de location-financement	304	390
Frais de financement	21 719	-
Variation du taux de change	53	219
	<u>55 093</u>	<u>3 722</u>

**18. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS**

Au cours de l'exercice clos le 31 mai 2016, la société a signé une convention de bail pour une durée de cinq ans avec option de renouvellement pour une période additionnelle de cinq ans aux mêmes termes et conditions. À titre de garantie, la société, a consenti au bailleur une hypothèque mobilière au montant de 114 713 \$, plus une hypothèque additionnelle équivalente à 20 % dudit montant, sur l'universalité des biens meubles, actuels et futurs de ZoomMed Inc.

Au 31 août 2017, le solde des engagements contractuels en vertu de baux et de contrats de location-exploitation s'établit à 422 034 \$.

Les loyers minimaux pour les 4 prochaines périodes de 12 mois sont les suivants :

	2018	2019	2020	2021
	\$	\$	\$	\$
Loyer – Siège Social	108 998	108 998	108 998	63 582
Imprimantes multifonctions	10 486	10 486	10 486	-
	<u>119 484</u>	<u>119 484</u>	<u>119 484</u>	<u>63 582</u>

**19. CAPITAL SOCIAL****a) Autorisé**

Nombre illimité d'actions ordinaires votantes, participantes et sans valeur nominale.

**b) Déclaré**

	31 août 2017	31 mai 2017
	\$	\$
135 591 268 actions ordinaires au 31 août 2017 et au 31 mai 2017	<u>25 509 437</u>	<u>25 509 437</u>

**c) Transaction de la période de trois mois close le 31 août 2017**

Aucune transaction n'a eu lieu au cours de la période de trois mois close le 31 août 2017.

**d) Transaction de l'exercice 2017**

Aucune transaction n'a eu lieu au cours de l'exercice clos le 31 mai 2017.

## 20. RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Les actionnaires de la société ont adopté une résolution approuvant le régime d'options d'achat d'actions variable de 10 % lors de l'assemblée annuelle et extraordinaire tenue le 29 novembre 2016. Le régime d'options d'achat d'actions prévoit que les modalités et conditions des options et le prix de levée des options seront déterminés par les administrateurs sous réserve des restrictions de prix et autres exigences imposées par la Bourse. L'attribution d'options d'achat d'actions octroyées par le régime ne peut excéder une période de cinq ans et le prix d'exercice doit être acquitté en entier avant l'émission des actions.

Le tableau suivant dresse un sommaire de l'évolution de la situation du régime pour la période de trois mois close le 31 août 2017 et l'exercice clos le 31 mai 2017 :

	Options	Prix de levée moyen pondéré
		\$
Solde au 1 <sup>er</sup> juin 2016	12 515 000	0,09
Expirées	(1 830 000)	0,15
Solde au 31 mai 2017	10 685 000	0,08
Expirées	(2 485 000)	0,10
Solde au 31 août 2017	8 200 000	0,07

### Transaction pour la période de trois mois close le 31 août 2017

Aucune transaction n'a eu lieu au cours du premier trimestre clos le 31 août 2017.

### Transaction pour l'exercice clos le 31 mai 2017

Aucune transaction n'a eu lieu au cours de l'exercice clos le 31 mai 2017.

Les tableaux suivants dressent l'état de la situation du régime au 31 août 2017 et au 31 mai 2017 :

#### a) Au 31 août 2017

Nombre	Options en circulation			Options pouvant être levées	
	Durée d'exercice résiduelle moyenne pondérée (en mois)	Prix de levée moyen pondéré	Juste valeur moyenne pondérée	Nombre	Prix de levée moyen pondéré
		\$	\$		\$
7 100 000	29	0,05	0,01	7 100 000	0,05
1 100 000	41	0,21	0,02	1 100 000	0,21
8 200 000	31	0,07	0,01	8 200 000	0,07

#### b) Au 31 mai 2017

Nombre	Options en circulation			Options pouvant être levées	
	Durée d'exercice résiduelle moyenne pondérée (en mois)	Prix de levée moyen pondéré	Juste valeur moyenne pondérée	Nombre	Prix de levée moyen pondéré
		\$	\$		\$
2 485 000	2	0,10	0,04	2 485 000	0,10
7 100 000	32	0,05	0,01	7 100 000	0,05
1 100 000	44	0,21	0,02	1 100 000	0,21
10 685 000	26	0,08	0,02	10 685 000	0,08

**21. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS**

	31 août 2017		31 mai 2017	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs financiers</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12 841	12 841	121 665	121 665
Prêts et créances	5 000	5 000	2 500	2 500
<b>Passifs financiers</b>				
Prêt court terme	458 244	458 244	439 495	439 495
Prêt d'un administrateur	111 111	111 111	108 141	108 141
Dette à long terme	113 333	113 333	119 000	119 000
Autres passifs	327 328	327 328	329 077	329 077

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des prêts et créance, des prêts courts termes et d'un administrateur et des autres passifs correspond approximativement à leur valeur comptable du fait que ces instruments financiers ont des échéances relativement brèves.

Niveau 1 – Les prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques. Un marché actif pour un actif ou un passif est un marché dans lequel les transactions pour un actif ou un passif surviennent avec une fréquence et un volume suffisant pour fournir de l'information sur les prix sur une base continue.

Niveau 2 – Les données d'entrée observables, autres que les prix cotés visés au niveau 1, tels que les prix cotés pour des actifs ou des passifs similaires ; les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas des actifs, ou d'autres données d'entrée qui sont observables ou qui peuvent être corroborés par des données de marché observables pour la presque totalité de la durée de vie des actifs ou des passifs.

Niveau 3 – Les données d'entrée qui sont fondées sur très peu de données de marché ou qui ne sont fondées sur aucune donnée de marché et qui sont importantes pour établir la juste valeur des actifs ou des passifs.

Au 31 août 2017 et au 31 mai 2017, les instruments financiers classés au niveau 1 sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie alors que les instruments financiers classés au niveau 2 sont les prêts et créances, l'allocation d'aménagement à recevoir, les comptes fournisseurs, le prêt d'un administrateur, le prêt à court terme et la dette à long terme.

**22. RISQUES ET INCERTITUDES**

La société, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques sans pour autant être exposée à des concentrations de risque. La société est principalement exposée au risque de crédit, au risque de taux d'intérêt, au risque du marché, au risque de liquidité et au risque de personnel clé.

**a) Risques associés aux instruments financiers****Risque de crédit**

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière pour la société si un débiteur manque à son obligation. Ce risque provient principalement du crédit que la société consent à ses clients dans le cours normal de ses activités.

Des évaluations de crédit sont effectuées de façon continue et l'état consolidé de la situation financière tient compte d'une provision pour mauvaises créances. Aucune évaluation qualitative n'a été faite, la direction ayant évalué que le risque de crédit n'était pas significatif.

**22. RISQUES ET INCERTITUDES (SUITE)****Risque de change**

Le risque de change correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises. Dans le cours normal de ses opérations, la société est exposée au risque lié aux variations de taux de change du dollar américain.

Au 31 août 2017, la société détient les soldes suivants en dollar américain converti : l'encaisse de 176 \$ (1 617 \$ au 31 mai 2017). Aucune analyse de sensibilité n'a été effectuée en raison du caractère non significatif des soldes libellés en devise étrangère.

**Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est présent en période de fluctuation des taux et lorsque des écarts sont prévus dans l'appariement des flux monétaires entre les actifs et les passifs. La société est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la société à un risque de juste valeur et les instruments financiers à taux d'intérêt variable assujettissent la société à un risque de liquidité. De plus, elle investit en partie ses liquidités, à taux garanti, dans des instruments financiers. Ces instruments financiers constituent un risque minimum pour la société.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité représente le risque que la société éprouve des difficultés à s'acquitter de ses obligations liées aux passifs financiers. La société est exposée à ce risque principalement en regard de ses créiteurs, sa dette à long terme et de son obligation en vertu d'un contrat de location-financement.

Pour répondre à ses besoins en capitaux, la société peut envisager des ententes de collaboration ainsi que des financements supplémentaires, publics ou privés pour les affecter à une partie ou à la totalité de programmes particuliers de développement de produits. Les financements privés pourraient comprendre des emprunts et l'émission d'autres titres de participation, ce qui pourrait donner lieu à une dilution pour les actionnaires. Rien ne garantit qu'elle obtienne des fonds supplémentaires. La société gère ce risque en établissant des prévisions de trésorerie détaillées ainsi que des plans opérationnels et stratégiques à long terme. Selon ces prévisions, la majorité des liquidités nécessaires pour les activités d'exploitation proviendront des revenus générés par l'exploitation du Prescripteur ZRx sur le marché américain avec un partenaire financier et par des ententes de services avec des partenaires au Canada.

**b) Autres risques****Risque du marché**

Les rendements futurs de la société dépendent du maintien de la popularité de ses produits existants et de sa capacité à développer et à introduire sur les marchés visés des produits en mesure d'être acceptés et de satisfaire les préférences des clients. La popularité de n'importe quel produit peut être affectée selon les changements dans les préférences des clients ou par l'introduction de nouveaux produits concurrentiels, sur les marchés visés. Le développement de nouveaux systèmes et la distribution de ceux-ci dans les marchés visés exigent des investissements importants.

Les performances liées à la réalisation de la contrepartie conditionnelle à recevoir peuvent varier selon des changements de préférences des clients.

**Risque du personnel clé**

Le recrutement et la rétention de personnel qualifié sont essentiels à la réussite de la société. Elle est d'avis qu'elle a réussi à recruter de l'excellent personnel pour l'aider à atteindre ses objectifs mais elle devra retenir ce personnel. Bien que la société croie qu'elle pourra attirer et retenir du personnel qualifié, il n'existe aucune garantie à cet effet.

**23. GESTION DU CAPITAL**

En matière de gestion du capital, la société a pour objectif, depuis le début de ses opérations, la continuité de son exploitation afin de poursuivre le développement et la commercialisation de ses produits, de protéger ses actifs, tout en maximisant le rendement pour ses actionnaires. La société n'est soumise à aucune exigence imposée par des autorités réglementaires concernant son capital.

La société définit son capital comme étant le total des capitaux propres. Les capitaux propres de (1 834 242) \$ au 31 août 2017 et (1 625 015) \$ au 31 mai 2017, sont composés du capital social, du surplus d'apport et du déficit. La diminution du capital de 209 227 \$ au cours de la période de trois mois close le 31 août 2017 est expliquée par le déficit d'opération.

**24. PARTIES LIÉES****Rémunération des principaux dirigeants**

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la société, y compris les administrateurs et certains cadres. Les principaux dirigeants participent au régime d'options d'achat d'actions.

Pour la période de trois mois close le 31 août 2017, la rémunération de base des principaux dirigeants totalise 61 925 \$ et 107 694 \$ pour la période de trois mois close le 31 août 2016. Au 31 août 2017, une somme de 125 403 \$ était à payer aux principaux dirigeants.

**Opérations entre sociétés liées**

Un administrateur de la société est associé d'un cabinet d'avocats qui agit à titre de conseiller juridique de la société. Au cours de la période de trois mois close le 31 août 2017 un montant de 1 520 \$ (938 \$ pour la période de trois mois close le 31 août 2016) a été facturé par ce cabinet d'avocats. Un montant de 10 940 \$ est inclus dans les fournisseurs et charges à payer au 31 août 2017 (9 191 \$ au 31 mai 2017).

En septembre 2016, un administrateur de la société a effectué un prêt de 100 000 \$ à la société. Des frais d'ouverture du dossier de 15 000 \$ sont également dus à cet administrateur en lien avec ce prêt. Le montant total de 115 000 \$ est remboursable le 31 décembre 2017. Les frais financiers pour la période de trois mois se terminant le 31 août 2017 incluent 2 970 \$ à l'égard de ce prêt.

**Termes et conditions des opérations entre parties liées**

Les soldes à la fin de la période sont non garantis et sans intérêts, le règlement se fait au comptant. Il n'y a pas eu de garanties fournies ou reçues pour aucun recevable ou payable entre les parties liées. Pour les périodes de trois mois closes les 31 août 2017 et 2016, la société n'a comptabilisé aucune dépréciation à l'égard des recevables dus par des parties liées. Cette évaluation est faite à chaque période financière en examinant l'état financier de la partie liée et le marché dans lequel la partie liée exerce ses activités.

Ces transactions ont été réalisées selon des modalités équivalentes à celles qui prévalent dans le cas de transactions soumises à des conditions de concurrence normale.

**25. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE DU FONDS DE ROULEMENT**

	31 août 2017 (3 mois) (non audité)	31 août 2016 (3 mois) (non audité)
	\$	\$
Débiteurs	11 240	90 805
Charges payées d'avance	1 485	2 408
Créditeurs	98 300	97 742
Dû à des administrateurs	(32 654)	-
<b>Total</b>	<b>78 371</b>	<b>190 955</b>

**26. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE****Financement**

La société a conclu le 2 novembre 2017 avec un investisseur privé traitant à distance avec ZoomMed, un financement au montant de 500 000 \$. La réception de ce montant est échelonnée et conditionnelle à certains événements : 100 000 \$ comme versement initial, 250 000 \$ à la signature du contrat de financement et à la réception des documents y afférents, 75 000 \$ à la publication d'un communiqué de presse confirmant la date de dépôt des états financiers consolidés annuels et 75 000 \$ à la fin de l'interdiction d'opérations sur les actions de ZoomMed. Au 21 décembre 2017, la société avait encaissé 425 000 \$.

Le prêt porte intérêt à un taux de 12 % par année payable sur une base trimestrielle. Le prêt est garanti par une hypothèque mobilière de 600 000 \$ grevant l'universalité de ses biens meubles de ZoomMed présents et à venir, corporels et incorporels, de quelque nature qu'ils soient et où qu'ils puissent être situés. Le prêt sera remboursable selon certaines conditions le 2 novembre 2018.